

Journée d'études
Société française pour le droit international

Actualités des réserves aux traités **Vendredi 15 novembre 2013**

université
Paris Ovest
Nanterre La Défense



CEDIN
centre de droit international

Sfdi *Société française
pour le droit international*

Contact et inscription auprès du CEDIN :
E-mail : cedin@u-paris10.fr
Tél. : 01 40 97 77 22

Crédit image : Hans Hartung (1904-1989) P1957-26, Fondation Hartung Bergman (Antibes) © ADAGP, Paris 2013
Conception et réalisation : Rachel Hébert Lafontaine - Service communication de l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense

Journée d'études
Société française pour le droit international



Actualités des réserves aux traités **Vendredi 15 novembre 2013**

Université Paris Ovest Nanterre La Défense - Bât. B, salle des conférences

PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE
LE DROIT DES RÉSERVES (9h30-12h30)

I. Le Guide de la pratique de la CDI : codification, décodification, recodification ?

Présidence : Y. Daudet, professeur émérite de l'Université Paris I, secrétaire général de l'Académie de droit international

- 9h30 **Rapport général**
A. Pellet, professeur à l'Université Paris Ouest, ancien membre et président de la Commission du droit international, membre de l'Institut de droit international
- 9h50 **Discutants**
*Discutants : O. de Frouville, professeur à l'Université Paris II
R. Rivier, professeure à l'Université Paris I*
- 10h10 **Débats**
- 10h40 **Pause**

II. Le Guide de la pratique de la CDI : codification ou développement progressif ? Retour sur quelques questions encore discutées

Présidence : P. Daillier, professeur émérite de l'Université Paris Ouest

- 11h **Les déclarations interprétatives : quel statut, quel régime ?**
J.-M. Thouvenin, professeur à l'Université Paris Ouest, directeur du Cedim
- 11h15 **Quelles conséquences pour les réserves non valides ?**
M. Forteau, professeur à l'Université Paris Ouest, membre de la Commission du droit international
- 11h30 **Les réserves « formulées tardivement »**
M. Ubéda-Saillard, maître de conférences à l'Université Paris Ouest
- 12h **Débats**
- 12h30 **Déjeuner**

SECONDE DEMI-JOURNÉE
LA PRATIQUE DES RÉSERVES (14h-17h30)

I. Prévention et règlement des différends liés à la formulation de réserves

Présidence : E. Belliard, directrice des affaires juridiques au ministère français des affaires étrangères

- 14h **Le dialogue réservataire**
- *Rapporteur : D. Müller*, consultant en droit international public, chercheur au CEDIN
- *Discutant : R. Benitez*, Chef du Protocole du Conseil de l'Europe, ancien Chef de la Division du droit public international du Conseil de l'Europe
- 14h25 **Règlement des différends et mécanisme d'assistance**
- *Rapporteur : G. Buzzini*, ancien membre de la division de la codification des Nations unies
- *Discutant : M. Wood*, K.C.M.G., membre du barreau d'Angleterre, Royaume-Uni, membre de la Commission du droit international
- 14h50 **Débats**
- 15h15 **Pause**

II. Les praticiens face au Guide de la pratique de la CDI

Présidence : R. Abraham, juge à la Cour internationale de Justice

- 15h45 **Table ronde**
P. Chevalier, magistrat, avocat général référendaire (1^{ère} chambre civile), Cour de cassation
R. Einar Fife, directeur général du service juridique du ministère norvégien des affaires étrangères
M. Perrin de Brichambaut, conseiller d'État
B. Simma, juge au Tribunal irano-américain des réclamations, ancien juge à la Cour internationale de Justice
- 16h30 **Débats**
- 17h **Conclusions**
G. Gaja, juge à la Cour internationale de Justice, ancien membre de la Commission du droit international
- 18h **Cocktail**